

La 5G : innovation vs précaution ? Une analyse juridique comparée – Conférence en ligne de la JurisNews Droit de l'environnement

Lundi 3 mai 2021



PRÉSENTATION

Avec l'implantation des antennes de la 5G (déjà déployée dans plusieurs pays européens), notre société fera son entrée officielle dans l'ère de l'hyper-connectivité et de l'internet de tous les objets. Malgré son potentiel d'innovation, l'usage de la 5G soulève des enjeux importants en termes de prévention des risques sanitaires et environnementaux découlant de son déploiement.

Comment mettre en **balance la volonté d'innovation** avec le **besoin de protection** que la 5G engendre ?

Pour y répondre, nous examinerons la **régulation juridique en vigueur en droit de l'Union européenne, en France, en Belgique et au Luxembourg** à la lumière du **concept d'innovation** et du **principe de précaution**.

PROGRAMME

12h15 Introduction, par Karima HAMMOUCHE

12h25 La balance entre la nécessaire innovation et l'indispensable précaution en droit de l'UE, par Alessandra DONATI

12h40 La balance entre la nécessaire innovation et l'indispensable précaution au Luxembourg, par Karima HAMMOUCHE

12h55 La balance entre la nécessaire innovation et l'indispensable précaution en France, par Alessandra DONATI

13h10 La balance entre la nécessaire innovation et l'indispensable précaution en Belgique, par Karima HAMMOUCHE

13h15 Conclusions, par Alessandra DONATI

13h30 Questions du public

13h45 Fin

ORATEURS

Alessandra DONATI, Senior Research Fellow à l'Institut Max Planck de Luxembourg, Docteure en droit de l'Université Paris 1- Panthéon Sorbonne, Avocat au Barreau de Milan et au Barreau de Paris

Karima HAMMOUCHE, Avocat à la Cour au Barreau de Luxembourg, Etude HAMMOUCHE, member of the Board of EEB (European Environmental Bureau) and member of EEB Working Group on Law

INFORMATIONS PRATIQUES

Date et horaire

Lundi 3 mai 2021, conférence en ligne de 12h15 à 13h45

Attention ! L'adresse e-mail par laquelle vous procédez à l'inscription sera l'adresse à laquelle le lien vers la conférence en ligne sera envoyé. Si vous vous inscrivez par l'intermédiaire d'une autre personne (secrétaire, collègue...), cette personne devra vous faire suivre le lien en question pour que vous puissiez vous connecter et suivre la conférence en ligne.

Les inscriptions qui arrivent moins d'une heure avant le début du webinaire ne seront malheureusement plus valables.

Prix

120 € TTC : Inscription à la conférence en ligne

72 € TTC : Inscription à la conférence en ligne – Prix spécial pour les abonnés à la revue *JurisNews Droit de l'environnement*

175 € TTC : Inscription à la conférence en ligne + nouvel abonnement (année 2021) à la revue *JurisNews Droit de l'environnement**

** L'abonnement couvre l'année civile. Il est prolongé automatiquement sauf résiliation avant échéance. La réduction n'est valable que sur la première année d'abonnement.*

Documentation

Les participants recevront les 2 numéros de la JurisNews Droit de l'environnement consacrés à la thématique de la conférence en ligne (3-4/2020 et 1-2/2021). Ils recevront par ailleurs les supports préparés par les orateurs.

Publics visés

Avocats, magistrats, juristes d'entreprise, agents d'administrations publiques en matière d'environnement, en Belgique, au Luxembourg et France.

Formation permanente

La demande d'agrément a été formulée auprès d'AVOCATS.BE, de BARREAU.LU, de l'IJE et de l'École de Formation professionnelle des Barreaux de la cour d'appel de Paris (EFB).

Renseignements complémentaires

Larcier

training@larcier.com

+32 (0)2 548 07 13

Inscrivez-vous sans plus tarder : <https://www.tfaforms.com/4891133>

Attention ! Les inscriptions qui arrivent moins d'une heure avant le début de la conférence en ligne ne seront malheureusement plus valables.